

CAMPAGNE D'AVANCEMENT DE GRADE ET DE PROMOTION INTERNE 2022

Malgré la disparition des CAP, la collectivité a maintenu un **temps d'échange et de dialogue social** avec les Organisations Syndicales sur les **avancements de grade et les promotions internes** comme elle s'y était engagée.

C'est toujours un moment fort et très attendu pour bon nombre d'agents, avec son lot de bonnes et de moins bonnes surprises inévitablement. Ce temps d'échange a eu lieu ce **mercredi 8 juin après-midi** afin que chacun puisse faire ses remarques quant à la liste proposée par l'administration.

N'ayant obtenu les listes que vendredi en fin de journée, et dans l'obligation de devoir rendre nos remarques au plus tard le mardi midi suivant (long week-end entre les deux), nous nous sommes efforcés d'étudier au mieux chaque proposition de l'administration avec le souci d'apporter des **éclairages argumentés** sur chaque situation particulière abordée.

En effet, il est très compliqué de devoir déranger des agents, des chefs de service ou des directeurs un dimanche ou des jours fériés pour avoir des compléments d'information ou savoir si tel ou tel agent a été proposé.

Néanmoins, nous avons joué le jeu au maximum afin de **ne pas retarder la campagne 2022** qui a vu sa préparation largement perturbée par les conséquences de la cyber attaque.

Au final nous estimons que nous avons reçu une réelle écoute et **nous avons pu faire avancer un bon nombre de situations particulières.**

Il n'en reste pas moins qu'il y a encore des choses à devoir améliorer :

- **Le délai de réflexion** très nettement insuffisant
- Nous n'avons pas connaissance de **l'existence d'un rapport favorable** pour l'agent : cela diminue énormément notre capacité d'analyse ; l'enjeu étant trop important pour se permettre de sortir un nom du « chapeau » au détriment d'un autre agent.
- Il s'avère que des **mesures sont non attribuées** en 1^{ère} intention (liste présentée aux syndicats) alors même que des agents disposent d'un rapport ou avis favorable de leur encadrant (pour être nommés à la valeur professionnelle) ou sont uniquement proposés à l'ancienneté, ce qui n'est pas très valorisant et peut avoir des conséquences quant aux possibilités d'avancement pour les autres agents.
- On s'aperçoit, comme chaque année, que **des agents sont oubliés** pour avancer à la valeur professionnelle et cela malgré des fiches de postes parfois très étoffées et d'excellentes évaluations. Ils ne bénéficient pourtant pas de rapport favorable de la part de leur encadrant

(simple oubli ou méconnaissance du protocole) ou d'une anticipation des résultats de la campagne : l'agent est considéré comme n'ayant aucune chance et par conséquent n'est même pas proposé, bien que méritant. La logique voudrait que chaque agent soit proposé à l'avancement ou à la promotion interne du moment où l'encadrant estime qu'il est méritant et sans aucune autre considération si ce n'est une sélection éventuelle au sein de son propre service.

- On constate également qu'il n'y a souvent **aucune attention particulière** portée sur la situation d'agents occupant **un poste d'un grade cible de la catégorie supérieure**. Ils ne sont même pas proposés à l'avancement ou à la promotion interne alors même qu'ils ont de bonnes évaluations et qu'ils bénéficient, pour certains, du CIA Faisant Fonction. Il y a donc un gros souci de cohérence.

Nous pensons qu'il est nécessaire de retravailler le fonctionnement de cette campagne en vue de la prochaine qui aura lieu dès cet automne pour une date d'effet au 1^{er} janvier 2023 :

- ✓ **à savoir des consignes revues et clarifiées envers les encadrants (il faut les accompagner d'avantage)**
- ✓ **un contrôle et une veille à opérer au sein de la DRH vis-à-vis du processus et du devenir des agents dits « oubliés » lors des campagnes précédentes.**

La CFDT s'engage évidemment à travailler dans ce sens.

La Section CFDT du Département de l'Ardèche,

Portable : 06 33 57 00 78

Mail : syncfdt@ardeche.fr

Site internet de la section : <http://cfdtpto7.e-monsite.com/>

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Déc. 2022 Élections PRO JE VOTE Cfdt: INTERCO

| EN DÉCEMBRE 2022, JE VOTE ET JE FAIS VOTER CFDT |

Détails du graphique : Le graphique est composé de plusieurs éléments. En haut à gauche, il y a une grille de boutons : un bouton violet 'Déc. 2022', un bouton vert 'Élections PRO', un bouton orange 'JE VOTE', et un bouton orange 'Cfdt: INTERCO'. À droite de cette grille se trouve un bandeau orange avec le titre 'ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022'. En dessous du bandeau, il y a une ligne de boutons : un bouton violet 'Déc. 2022', un bouton rose, un bouton vert 'Élections PRO', un bouton vert, un bouton bleu 'JE VOTE', un bouton bleu, un bouton orange avec un pictogramme d'une main votant, un bouton orange, et un bouton orange 'Cfdt: INTERCO'. En bas du graphique, une barre orange contient le slogan '| EN DÉCEMBRE 2022, JE VOTE ET JE FAIS VOTER CFDT |'.